



POLE COMPETITIONS

Procès-verbal n°20

(Mise en ligne le 01/04/2022)

Réunion du : Jeudi 31 Mars 2022

Responsable
Elue référente au Comité Directeur : Mme Céline SCIORTINO

MODALITES D'APPEL EN 2^{ème} INSTANCE D'UNE DECISION DU POLE COMPETITIONS

Conformément aux dispositions de l'**art. 20.1 du règlement d'administration générale du District de Provence**, les décisions du Pôle Compétitions ayant jugé en 1^{ère} instance sont passibles d'appel en 2^{ème} instance devant la Commission d'Appel Règlementaire et Disciplinaire du District de Provence.

- 1) Pour être recevable, l'appel doit être introduit dans un délai de SEPT jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois)

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision sur le site internet du District de Provence ou sur Footclubs.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

- 2) L'appel est adressé à la Commission d'Appel Règlementaire et Disciplinaire du District de Provence par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club ouverte à la Ligue ou au District de Provence.

A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel et les frais de dossiers.

- 3) La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
- 4) Pour toutes les épreuves de coupes (seniors et jeunes), l'appel doit être introduit dans un délai de QUARANTE HUIT heures ouvrables à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée par les moyens énumérés plus haut.
- 5) Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de **50 Euros**.

PERMANENCES

La Commission des Compétitions assure une permanence le lundi, mardi et jeudi de 14H à 17H.
Téléphone : 04.91.32.04.13 ou 04.91.32.04.09
Courriel : secretariat@provence.fff.fr

MODIFICATIONS DE PROGRAMMATIONS DE RENCONTRES

Le nombre croissant de demandes de modifications à la dernière minute, de lieux où d'horaires des rencontres de la semaine en cours et du Week-end, entraîne des dysfonctionnements importants aux seins des services des sports des communes de la Région et de la ville de Marseille, dans les clubs pour lesquels des modifications peuvent apparaître jusqu'au vendredi après-midi et ainsi perturber leur fonctionnement et enfin des services Compétitions et Terrains du District de Provence, nous amène à compter du mercredi 03 Novembre 2021, à ce que toutes les demandes de modifications hebdomadaires arrivées au District de Provence après le mercredi 16h00, **ne soient plus traitées**.

Cela devrait nous permettre d'avoir une situation quasi définitive de la programmation des rencontres du week-end dès le jeudi midi.

Pour information, et pour vous aider dans vos programmations de la semaine et du Week-end, nous vous rappelons que vous pouvez consulter sur le site du District de Provence, dans l'onglet Compétitions puis Occupations des Installations, le lundi soir à partir de 18h00, la totalité des rencontres prévues sur le territoire du District, par date, par lieux et par horaires.

Vous avez donc, du lundi soir 18h00 au mercredi 16h00 pour nous faire parvenir vos demandes de modifications pour la semaine en cours.

De même, le vendredi soir à partir de 18h00, vous pourrez consulter de la même manière sur le site du District, les occupations définitives du Week-end. Cet état étant le référentiel définitif de la programmation des rencontres du Week-end.

Il servira également de référentiel pour les Officiels.

Nous vous rappelons également que toutes vos demandes de modifications doivent être formulées par mail et non pas par téléphone, avec l'entête ou le N° d'affiliation officiel de votre club à l'adresse suivante : secretariat@provence.fff.fr

Cette nouvelle procédure a été validée en Comité Directeur du District de Provence et elle figure sur le Procès-Verbal de la Commission des Compétitions en date du 06 Octobre 2021.

INFORMATION

- **Application de l'article 14 bis des Règlements Sportifs après le 30 novembre 2021.**
Une amende de 20 euros sera infligée par licence manquante (joueurs, dirigeants)
- **Programmation des rencontres**
Conformément aux dispositions des articles 11-4 du Règlement des Championnats Séniors et 8-3 du Règlement des Championnats des Jeunes, le Comité de Direction approuve à l'unanimité, la programmation des rencontres en semaine si nécessaire par la Commission des Compétitions.



INFORMATION

REPORTS DES RENCONTRES DES 18,19 et 20 MARS 2022

Suite à la Décision du Comité de Direction de reporter les rencontres des 18, 19 et 20 Mars 2022,
Vous pouvez dès à présent visualiser sur votre Footclubs et sur le site internet les dates de report de vos rencontres.

Attention : aucune demande de modification après la date fixée ne sera acceptée.

COMMISSION DES COUPES

Responsable : M. Francis AICARDI

Informations

COUPE DE PROVENCE CLAIRIMMO

- **1/8èmes de Finale**

Le tirage au sort aura lieu le Mardi 5 Avril 2022 à 18h30 au Domaine La Dona Tigana à Cassis.
Les rencontres auront lieu le Mercredi 13 Avril 2022 sur le terrain du premier nommé.

COUPE DE PROVENCE FEMININES SENIORS A 8

- **1/4 de Finale**

Les tirages au sort auront lieu le Jeudi 7 Avril 2022 à 15h au siège du District.
Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu le Samedi 30 Avril 2022 sur le terrain du premier nommé.

COUPE DE PROVENCE FEMININES U15 A 8

- **1/8èmes de Finale**

Les tirages au sort auront lieu le Lundi 4 Avril 2022 à 14h au siège du District.
Les rencontres des 1/8èmes de Finale auront lieu le Samedi 9 Avril 2022 sur le terrain du premier nommé.

COMMISSION DES FEMININES

Responsable : M. Yacine BEKRAR

Modification aux Calendriers

FEMININES SENIORS A 11 :

Poule 0 : AS AIX EN PROVENCE n°4 Forfait Général

COMMISSION DES JEUNES

Responsable : Mme Céline SCIORTINO

Modifications aux Calendriers

U19 DEPARTEMENTAL 2 :

Poule 0 : ES VITROLLES n°12 Forfait Général

U18 DEPARTEMENTAL 1 :

Poule 0 : ASPTT MARSEILLE n°3 Forfait Général

Poule 0 : JSA ST ANTOINE n°7 Forfait Général

U17 DEPARTEMENTAL 2 :

Poule A : FC MIRAMAS n°8 Forfait Général

U14 DEPARTEMENTAL 2 :

Poule A : ES VITROLLES n°4 Forfait Général

TRESORERIE

- Forfait général (article 6-2 des Règlements Sportifs) : 200 Euros
- Equipes qui se retirent après élaboration des calendriers (article 2-1 des Règlements Sportifs) : 120 Euros

CLUB	CATEGORIE	SE RETIRE	FORFAIT GENERAL	AMENDES
AS AIX	SEN F. A 11		X	200 €
ES VITROLLES	U19D2		X	200 €
ASPTT MARSEILLE	U18D1		X	200 €
JSA ST ANTOINE	U18D1		X	200 €
FC MIRAMAS	U17D2		X	200 €
ES VITROLLES	U14D2		X	200 €

• **Amendes Licences Manquantes Dirigeants**

Licence(s) manquante(s) après le 30 Novembre 2021 (article 14 bis-3 des Règlements Sportifs)

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	RENCONTRE	CLUB FAUTIF	AMENDES
23924840	11/02/2022	FOOT LOISIR	AUBAGNE FC/LANCON SIBOURG SP	AUBAGNE FC	20
23924840	11/02/2022	FOOT LOISIR	AUBAGNE FC/LANCON SIBOURG SP	LANCON SIBOURG SP	40
23789723	19/02/2022	VETERANS 11	US PELICAN/LANCON SIBOURG SP	LANCON SIBOURG SP	40
23924869	25/02/2022	FOOT LOISIR	LANCON SIBOURG SP/JS PENNES MIRABEAU	LANCON SIBOURG SP	40
23924678	04/03/2022	FOOT LOISIR	AS ALLEINS/CA CROIX SAINTE	CA CROIX SAINTE	20
23924873	04/03/2022	FOOT LOISIR	JS PUY STE REPARADE/AS NORD AIX	JS PUY STE REPARADE	20
23924873	04/03/2022	FOOT LOISIR	JS PUY STE REPARADE/AS NORD AIX	AS NORD AIX	20
24069434	05/03/2022	VETERANS 11	SMUC/AAS VAL ST ANDRE	AAS VAL ST ANDRE	20
23790194	05/03/2022	VETERANS 8	US PUYRICARD/AS GRANS	AS PUYRICARD	20
23789415	05/03/2022	VETERANS 11	FC ROUSSET STE VICTOIRE/FC FUYEAU	FC ROUSSET STE VICTOIRE	20
23789416	05/03/2022	VETERANS 11	AS MARTIGUES SUD/JS PENNES MIRABEAU	AS MARTIGUES	40
23790193	05/03/2022	VETERANS 8	AS MARTIGUES SUD/SP ST CANNAT	AS MARTIGUES SUD	40
23790193	05/03/2022	VETERANS 8	AS MARTIGUES SUD/SP ST CANNAT	SP ST CANNAT	40
23789190	05/03/2022	VETERANS 11	SP C AIR BEL/US MIRAMAS	SP C AIR BEL	20
24285369	05/03/2022	Fem. U18 D1	JEUNESSE GRIFFEUILLE/FC ETOILE HUVEAUNE	JEUNESSE GRIFFEUILLE	40
23790193	05/03/2022	VETERANS 8	AS MARTIGUES SUD/SC ST CANNAT	AS MARTIGUES SUD	40
23790193	05/03/2022	VETERANS 8	AS MARTIGUES SUD/SC ST CANNAT	SC ST CANNAT	40
24440061	09/03/2022	CLAIRIMMO	US PUYRICARD/O ROVENAIN	O ROVENAIN	20
23924883	11/03/2022	FOOT LOISIR	AS LANCON PROVENCE/US MIRAMAS	AS LANCON PROVENCE	20
23790895	12/03/2022	VETERANS 8	CA CROIX SAINTE/US CHEMINOTS GDE BASTIDE	CA CROIX SAINTE	20
23789418	12/03/2022	VETERANS 11	JS PENNES MIRABEAU/FC ROUSSET STE VICTOIRE	FC ROUSSET STE VICTOIRE	40
23790897	12/03/2022	VETERANS 8	FC ENSUES LA REDONNE/CS MONTOLIVET BL	FC ENSUES LA REDONNE	40
23790897	12/03/2022	VETERANS 8	FC ENSUES LA REDONNE/CS MONTOLIVET BL	CS MONTOLIVET BL	20
24069441	12/03/2022	VETERANS 11	AAS VAL ST ANDRE/FC ETOILE HUVEAUNE	FC ETOILE HUVEAUNE	20
23790899	12/03/2022	VETERANS 8	FC CHATEAUNEUF/AS BOUC BEL AIR	FC CHATEAUNEUF	40
23789199	12/03/2022	VETERANS 11	US MIRAMAS/FC ST MITRE LES REMPARTS	FC ST MITRE LES REMPARTS	40
23790894	12/03/2022	VETERANS 8	FC FUYEAU PROVENCE/O CABRIES CALAS	FC FUYEAU PROVENCE	20
24085490	13/03/2022	Fem. U15 à 11	AS AIX /AUBAGNE FC	AS AIX	20
23781977	13/03/2022	D3	SO SEPTEMES/JS PUY STE REPARADE	JS PUY STE REPARADE	20
24338707	13/03/2022	U14 D3	CAM PHENIX/SC MONTREDON BONNEVEINE	CAM PHENIX	40
24084883	26/03/2022	FEM. 8 D1	US MICHELIS/SAINT HENRI FC	ST HENRI FC	20
23871080	26/03/2022	U19 D1	SMUC/USM ENDOUME CATALANS	USM ENDOUME CATALANS	20
23900397	26/03/2022	U19 D2	SMUC/FC ETOILE HUVEAUNE	FC ETOILE HUVEAUNE	20
23923176	26/03/2022	FUTSAL D1	ES LA CIOTAT/MINOTS DE MARSEILLE	ES LA CIOTAT	20
24069455	26/03/2022	VETERANS 11	ES LA CIOTAT/CAM PHENIX	CAM PHENIX	40
24069455	26/03/2022	VETERANS 11	ES LA CIOTAT/CAM PHENIX	CAM PHENIX	20
24069450	26/03/2022	VETERANS 11	US PUYRICARD/SMUC	SMUC	20
23848434	27/03/2022	D3	PHOCEA CLUB/ES VITROLLES	PHOCEA CLUB	20
23781851	27/03/2022	D3	FC ST VICTOIRE/SC FRAIS VALLON	SC FRAIS VALLON	20
23781987	27/03/2022	D3	SC ALLAUCH/AS MARTIGUES SUD	AS MARTIGUES SUD	20
23846566	27/03/2022	D3	FC FUYEAU/ES SALINS DE GIRAUD	ES SALINS DE GIRAUD	20
23877673	27/03/2022	U15 D2	MINOTS DE MARSEILLE/ES VITROLLES	ES VITROLLES	40
23878736	27/03/2022	U15 D2	GJ AIX LUYNES ATHLETICO/SALON BEL AIR FOOT	SALON BEL AIR FOOT	20
24338033	27/03/2022	U14 D2	MARIGNANE GIGNAC FC/US DES TRAMWAYS	MARIGNANE GIGNAC FC	20
24338808	27/03/2022	U14 D3	ASCJ FELIX PYAT/AS ROGNAC	ASCJ FELIX PYAT	20
24085501	27/03/2022	FEM. U15 A 11	AS AIX/FA MARSEILLE FEMININ	AS AIX	20
24085502	27/03/2022	FEM. U15 A 11	AUBAGNE FC/ASPTT MARSEILLE	ASPTT MARSEILLE	20

La Responsable : Mme Céline SCIORTINO

